A travers le Jura, de Daniel Bost, six articles parus dans la FAVJ de 1913

Introduction

Nous regrettons naturellement qu'il y ait un tout petit manque à ce texte. Nous ne pensons pas toutefois que sa clarté générale sera remise en cause par l'absence de quelques lignes, d'autant plus que celles-ci se trouvent dans la première partie introductive.

Le Jura dans toute sa splendeur et sa monotonie. Ce qui retiendra naturellement l'attention, c'est le programme hyper chargé de Daniel Bost et de son équipe. Effectuer cette vaste promenade en un seul jour est un exploit véritablement sportif. Et s'il reste du plaisir à voir sans cesse du nouveau se profiler à vos yeux, tout de même les fatigues accumulées doivent pour finir vous peser et vous inciter à hâter le retour plutôt qu'à musarder encore sur tous ces chemins que l'on suit.

Daniel Bost, par ailleurs totalement inconnu au bataillon, est un parfait connaisseur du Jura. Rien en quelque sorte ne lui échappe. Il a son mot sur tout. Il connaît les fleurs, les lieux, l'histoire, parfois les hommes. Il peut philosopher sur n'importe quel sujet. C'est un galant homme doublé d'une sorte d'encyclopédiste début de siècle qui ne sera jamais pris de cours. Plusieurs des indications qu'il nous donne sont dignes du plus haut intérêt, tel cet épisode d'épizootie dans les pâturages du Mont-Tendre. Tragique. Et page de notre histoire locale inconnue à nous jusqu'à aujourd'hui.

Daniel Bost, comme beaucoup de ses prédécesseurs, s'essaie à la poésie. Ce n'est pas son fort. Il doit le reconnaître qui limite ses interventions en vers plats au maximum. La prose lui convient mieux en laquelle même il excelle.

Ce texte est beau, historique parfois, poétique, digne dans tous les cas de figurer dans notre collection « Jadis ».

La promenade est sacrément longue. Nous vous la souhaitons pourtant bonne et pleine d'enseignements.

Les Charbonnières, en août 2006

A TRAVERS LE JURA

Article I – FAVJ du 19 VI 1913 (introductif mais malheureusement incomplet).

Sous ce titre, l'Echo de la Broye a publié en son temps la relation suivante d'une course…

… bonnes ménagères en voyage, leurs toupines vides de ce beau beurre couleur safran ?

Comment affronter l'hiver rigoureux de ces contrées sans les moules de fayard et de sapin qui ne coûtent que la peine d'aller les tirer au sort dans l'urne communale et de les voiturer depuis le lieu de la coupe ? En effet, nos braves compatriotes ont peur de l'impôt communal et tiennent ferme à leurs droits séculaires, tout en administrant sagement les richesses qu'ils ont en partage.

Ces coutumes nous remettent à la mémoire un fait assez amusant.

Dans l'un de ces villages, une veuve, vieille femme assez avare, déléguait habituellement son fils pour aller retirer le droit de fromage le jour de la répartition. Celui-ci, assez mauvais sujet et grand amateur de fondue, avait toujours soin de prélever, sur la part qui était adjugée à sa mère, un énorme quartier qui ne tardait pas à être mangé en joyeuse compagnie.

Malheureusement la mèche fut vendue et la victime de ces larcins se promit de faire bonne garde à l'avenir. Une année donc, lorsque le fils revint de l'auberge avec le fromage communal, de nouveau fortement diminué, la bonne vieille voulut le peser. Par malheur elle était fortement myope, aussi notre fripon, qui connaissait son infirmité, eut soin de placer sur le plateau de la balance le plus éloigné, et caché sous le fromage, un énorme couvercle de marmite qui donna subitement un poids formidable à la marchandise. En voyant une preuve si irrécusable de fidélité, la bonne femme se félicita de son aubaine et de la générosité inusitée de la commune. Depuis lors son gredin de fils put se livrer impunément à ses méfaits sans qu'elle sentit renaître ses soupçons.

* * *

Désireux donc de franchir ces forêts et ces immenses pâturages qui s'étendent en arrière de ces communes jusqu'au Bois d'Amont, première localité française à l'extrême frontière, nous partons dès l'aurore, sac au dos et dûment approvisionnés, car l'étape sera longue et la montagne encore plus ou moins déserte.

(A suivre)

Article II – FAVJ du 26 juin 1913 –

Notre petit groupe se compose de quatre personnes, dont deux jeunes gars aux jambes agiles qui seront mises, ce jour-là, à dure contribution. L'un d'eux surtout à plus d'habitude des quais asphaltés d'Ouchy que des rocailles de notre Jura. La journée s'annonce fort belle, quoique certains pronostics, pour d'autres esprits plus superstitieux que les nôtres, sont assez alarmants. Pensez donc, notre première rencontre fut une vieille femme, puis, en quittant la localité, une énorme vipère gisant la tête écrasée au milieu de la route.

Nous atteignons bientôt la lisière des forêts et la citadelle de la famille Badel dont les chalets de bois, en style de l'Oberland, donnent à la contrée et au paysage un aspect vraiment original. L'un fut la demeure d'un enfant de la commune de Longirod : M. In-Ls. Badel-Grau, mort en 1910, qui acquit à Genève, après de longues années de travail, une aisance bien méritée et qui se consacra au développement de sa commune.

Il fut l'auteur de deux ouvrages historiques de grande valeur, l'un sur la commune de Longirod et ses environs, l'autre sur l'histoire de la famille Badel.

Nous ne tardons pas à nous élever progressivement à travers les forêts de sapins et de hêtres et nous atteignons bientôt les premiers chalets si bien décrits par J.-J. Porchat, aux vastes toits de bardeaux, servant non seulement d'abri, mais aussi pour recueillir la pluie qui alimente la citerne creusée à proximité. En effet, le Jura, si pauvre en sources, n'a guère que cette eau pour abreuver le bétail et pour alimenter le chalet.

Les pâturages que nous traversons sont couverts de la grande gentiane jaune, dont les feuilles, ovales et lisses, sont utilisées par les bergers pour envelopper les *« matoles »* de beurre et dont la racine, qui s'étend énorme et rugueuse à travers les rochers du sous-sol, est arrachée pour être distillée pendant l'hiver.

Qui ne connaît cette liqueur au parfum pénétrant appréciée des montagnards et vraiment stomachique, pourvu qu'on en use avec prudence et modération.

Que les abstinents nous pardonnent les vers suivants que nous inspire un petit verre de cette liqueur bu après une longue marche dans ces parages :

Vive la bonne gentiane,
Vrai nectar de nos aïeux…
Tu caresses notre organe
Par ton parfum délicieux.

A la fin d'une journée,
Deux doigts dans un « verratzon »
- Mais seulement une tournée –
Nous remettent sans façon.

Sans dépasser la mesure,
Ton pouvoir est souverain :
Pour l'estomac, je l'assure,
C'est le meilleur médecin.

Mais hélas ! la Tempérance
Condamne cette liqueur ;
Grâce à son intolérance
C'est poison ! ô quelle horreur !

Le thé dont chacun raffole
N'est pour moi qu'un lavement.
La gentiane, aux « Prés de Rolle »
Croît toujours, heureusement.

Ces *Prés de Rolle* sont des pâturages de la commune de Longirod ; ils furent la cause d'un grand conflit pendant la domination bernoise entre cette commune et celle de Rolle qui les possédait alors. *(A suivre)*

Article III – FAVJ du 3 juillet 1913 –

Le père Cathélaz, le célèbre centenaire de Longirod, nous raconta à ce sujet l'anecdote suivante dont nous ne pouvons, et pour cause, garantir l'authenticité.

Les bourgeois de Longirod, fort peu scrupuleux du bien d'autrui, avaient déplacé les bornes limitant leur territoire et les propriétés de Rolle. Ils avaient ainsi accaparé une zone de terrain fort respectable à leurs voisins, impossible à déterminer, vu l'absence d'un plan cadastral. Le truc ayant été découvert, Monsieur le bailli d'Aubonne, dont relevaient les communiers fautifs, se rendit en grande pompe sur les lieux afin de juger en parfaite connaissance de cause.

Les délégués des deux communes en procès furent également cités afin de faire valoir leurs droits respectifs. Ceux de Longirod, la conscience passablement tiraillée, mais voulant quand même rester les maîtres du terrain, sans courir les risques d'un faux serment, avaient eu soin de mettre à l'avance dans leur bas et leurs souliers à boucle, un peu de terre ramassée sur leur propre territoire.

Lorsque la Cour fut réunie sur la zone contestée, les représentants de Longirod furent invités à jurer solennellement qu'ils étaient bien, en ce moment, sur la terre de leur communauté. Ils prêtèrent sans aucune hésitation le serment exigé, étant, en effet, par restriction mentale, sur la terre de leur commune.

Les bourgeois de Rolle furent déboutés de leurs plaintes et ceux de Longirod acquirent plus tard, par achat cette fois, le reste des pâturages qui ont continué à porter le même nom.

Les troupeaux qui pâturent dans cet endroit accourent à notre approche et nous regardent avec de grands yeux étonnés.

Quelles idées traversent la cervelle de ces braves animaux en nous voyant ainsi envahir leurs domaines ?

Les génisses gambadent autour de nous en faisant retentir joyeusement leurs clochettes et leurs *« toupins »* de cuivre, tandis que d'autres, plus sérieuses ou plus philosophes, ruminent paisiblement à l'ombre des immenses *« gogants »* ou *« chottes »* qui leur servent d'abri contre les mouches et les intempéries. Tous ces animaux portent, sur la cuisse, le numéro de contrôle de leurs propriétaires, taillé dans le poil à coup de ciseaux. Le taureau, l'épouvantail classique des promeneurs, ne daigne pas même nous honorer d'un regard et retourne tranquillement à ses amours.

Après deux heures d'une marche assez pénible et de nombreuses haltes auprès des citernes pour troubler plus d'une *« coueste »* (quelle horreur !) nous atteignons le point culminant et posons le pied sur *le Signal*, ou plutôt *le Crêt de la Neuve*, éminence dénudée qui s'élève à une altitude de 1498 m., à la limite des territoires de Longirod et du Chenit.

Un superbe panorama se déroule devant nos yeux et le regard embrasse un horizon immense. Le Léman développe son croissant d'azur au pied de la chaîne des alpes savoisiennes au milieu de laquelle trône le Mont-Blanc.

C'est un spectacle féerique dont nous ne pouvons détacher nos yeux. Au premier plan, tout au bas de l'arête boisée, se tasse, au raz du sol, les nombreux villages au-dessus desquels montent de minces filets de fumée . Il paraît que les braves ménagères sont en train de préparer le café matinal, tandis que nous respirons du haut de ce belvédère l'air pur de la montagne.

Jadis, sur le Crêt de la Neuve, s'allumaient dans les moments de danger d'immenses feux pour alarmer les gens de la plaine. Maintenant ces feux brillent encore, mais en signe de réjouissance, et répondent à ceux qui s'allument partout dans nos fêtes nationales, jusque sur les monts de la Savoie.

Ce lieu est la promenade favorite des « Combiers » et nos braves horlogers de la Vallée de Joux quittent, chaque dimanche, leurs ateliers pour venir faire pique-nique, organiser des jeux et se rencontrer avec les « Pégans », comme ils désignent les habitants du Plateau.

Notre tribu d'admiration payé au Crêt de la Neuve, nous reprenons notre marche, puis au bout de quelques minutes, nous atteignons le chalet du même nom qui nous ouvre sa porte hospitalière. Le berger et sa superbe compagne nous font les honneurs de leur rustique séjour. Nous passons, en leur compagnie, quelques instants agréables tout en vidant une des bouteilles tirées des profondeurs d'un sac, mais déjà suffisamment allégée quelques minutes

auparavant pour éteindre la soif inextinguible d'un bûcheron rencontré dans ces lieux, expert dans l'art de manier la langue aussi bien que la cognée.

Il nous faut maintenant traverser une de ces combes, si communes dans le Jura, étroites vallées, couvertes d'un gazon épais, où paissent de nombreux troupeaux.

La flore change complètement d'aspect. Parmi les rocailles, croit même le rhododendron ferrugineux qui semble bien isolé loin des Alpes sa véritable patrie. Sous nos pieds, l'alchimille des Alpes, dont la feuille est semblable à une fine étoile aux bords argentés, se marie avec le daphné au parfum suave et à la couleur de sang.

Plus loin des touffes de géranium d'un rouge vif. L'orchis vanillé foisonne ; curieuse plante dont la racine ressemble étrangement à deux mains humaines aux doigts entrelacés.

Ici et là des boutons d'or, des anémones aux superbes corolles blanches auxquelles succèderont plus tard des panaches aux fils argentés ou dorés, des aconits et des milliers d'autres fleurs qui épanouissent leurs corolles dans cette belle nature.

Une nouvelle halte a lieu près d'une citerne pour faire un repas vraiment bien mérité.

Toutes les vaches du pâturage ne tardent pas à accourir et viennent boire, à grosses lampées, l'eau que leur puise un berger dans d'immenses bassins de bois creusés dans des billes et ressemblant à des pirogues lacustres.

(A suivre)

Article IV – du 17 juillet 1913 –

La faim une fois apaisée et les sacs bouclés, nous reprenons notre course à travers les pâturages, séparés les uns des autres par des *« murets »* en pierres sèches où s'ouvrent, à certains endroits, les *« clédars »*, sortes de clôtures mobiles en bois et retenues fermées contre le bord du mur au moyen d'un pieu dans lequel va et vient un anneau de bois qu'il faut soulever pour ouvrir la porte.

Parfois ces barrières ne consistent qu'en branchages ou en petits sapins posés à plat et ayant conservé des moignons de branches qui vous déchirent traîtreusement le fond de culotte lorsqu'on veut les franchir en passant par-dessus. C'est le cas pour l'un de nous qui doit arborer, toute la journée, un accroc aussi grotesque que désagréable.

La Combe que nous coupons en travers s'étend du Mont-Tendre à la Dôle, c'est-à-dire sur une longueur de plusieurs lieues. C'est une succession ininterrompue de pâturages appartenant à diverses communes de la Vallée de Joux et du Pied du Jura ; même celle de Lausanne est propriétaire de l'un d'eux, les Amburnex, situé à une petite distance du Marchairuz.

Jusqu'à ces dernières années, un chemin mal entretenu, raboteux et pénible, traversait cette vallée solitaire. Aujourd'hui une bonne route vient d'y être établie et la Confédération s'y est intéressée dans un but stratégique. C'est en effet la seule voie de communication qui longe la frontière française.

L'arête sud de cette vallée est bien boisée, le côté nord, par contre, est sec, rocheux, et les arbres qui peuvent y croître montrent la pauvreté du sol. Les roches calcaires sont disposées en couches très minces parfaitement horizontales ; on peut sans peine en lever des fragments semblables aux feuillets de l'ardoise. Ailleurs les pierres s'effritent et tombent en mince gravier, aux angles rongés, curieux phénomène produit par le travail d'érosion, l'infiltration des eaux, la neige et l'action des gelées.

Cette première vallée une fois derrière nous, une deuxième se présente, absolument parallèle, mais moins étendue. Elle renferme trois superbes pâturages placés sur la même ligne : la Petite Chaux, les Begnines et le Couchant.

C'est aux Begnines, ainsi qu'à la Neuve, pâturage que nous avons traversé deux heures auparavant, qu'en 1874 furent abattues plus de trois cents pièces de gros bétail afin d'enrayer les progrès de la pneumonie contagieuse. Tous les animaux qui alpaient dans ces deux montagnes, sains ou compromis, furent impitoyablement massacrés. Ce fut un charnier épouvantable : en effet, le sol n'était pas suffisamment profond pour enfouir les viscères de tous ces cadavres ; la viande, offerte à vil prix, n'avait pas d'amateurs ; une odeur repoussante empoisonnait l'atmosphère, bref ce fut affreux. Les pauvres bêtes affolées se sauvaient dans les profondeurs des forêts et furent abattues, au dire des bergers témoins de ces horribles scènes, à coups de fusil. Une seule échappa au massacre ; ce fut un jeune bœuf qui, rendu sauvage à force de poursuites, parvint à franchir un muret sans qu'on s'en doutât et put se réfugier dans une montagne voisine. Les bergers le cachèrent afin d'éviter le massacre de leurs propres troupeaux, ce qui serait probablement arrivé, tant on craignait la contagion.

Espérons que ces tristes choses ne se renouvelleront plus. Nous sommes certain, du reste, qu'actuellement nos autorités auraient d'autres moyens pour circonscrire une épizootie aussi grave ou du moins pour la prévenir.

Le Noirmont ferme la vallée à l'ouest et, derrière l'arête nord, commencent les pâturages français. Nous remarquons avec curiosité certains enfoncements de terrain, en forme d'entonnoirs, produits sans doute par des éboulements souterrains. Pour éviter les accidents, les bergers ont soin d'entourer ces creux de branchages et de les masquer le plus possible.

Mais ce qui fait la grande curiosité du Jura, particulièrement dans ces parages, ce sont, sans contredit, ces *« lésines »* ou *« baumes »*, immenses crevasses et précipices béants qui crèvent çà et là le sol. Quelques-unes n'ont que quelques mètres de profondeur et s'ouvrent souvent dans des cavernes souterraines assez étendues. D'autres, au contraire, sont des abîmes sur lesquels on ne se penche qu'en frissonnant. Les plus profondes, en général, n'ont qu'une ouverture étroite

et traîtresse. Gare au vertige, car celui qui s'approche trop et viendrait à tomber serait perdu. Le spectacle est surtout terrifiant lorsqu'on laisse tomber dans ces gouffres un fagot de bois mort qu'on a soin d'allumer et dont les flammes éclairent en tombant les parois noirâtres d'où suinte de minces filets d'eau ou qui sont couvertes de glace.

Les pierres lancées dans ces abîmes tombent avec fracas et produisent des roulements semblables au tonnerre qui durent très longtemps.

Ce sont ces crevasses qui recueillent toutes les eaux du Jura et c'est pour cela que le sol est si pauvre en sources. Le fond est presque toujours rempli de glace, aussi l'une de ces lésines, pas très profonde, située sur le territoire de la commune de Saint-Georges, sert même de glacière naturelle pour les besoins de la contrée. On y accède par de grandes échelles en assez mauvais état aujourd'hui, mais c'est un exercice de gymnastique et de sang-froid qui n'est pas à recommander aux obèses et aux poltrons.

Il n'y a pas si longtemps encore, les bergers avaient la vilaine habitude de jeter les animaux péris dans ces baumes, ne pouvant pas les enterrer à cause du manque de profondeur de la terre meuble. Nous nous représentons sans peine tous les dangers de contamination pour les sources des villages de la plaine.

Aujourd'hui les cadavres d'animaux sont brûlés sur place partout où ils ne peuvent être enfouis, et des mesures sérieuses d'hygiène sont prises par les autorités de la police sanitaire.

Jadis, nos voisins français remplissaient ce service de voirie en venant chercher tous les animaux péris dont ils mangeaient la chair sans aucun dégoût. Il faut espérer qu'ils ont fait dès lors des progrès en ce qui concerne leur alimentation.

Depuis les Begnines, dernier chalet habité par des Suisses, le chemin manque subitement et nous devons nous hasarder au petit bonheur dans une sente à peine visible à travers les rochers, les crevasses innombrables du sol, les taillis d'alizier et les forêts.

Il y a quelques années, c'était un passage très pratiqué par les contrebandiers et autres fraudeurs qui venaient s'approvisionner chez nous et passaient la frontière pendant les nuits obscures avec des charges énormes.

A défaut de contrebande, les habitants du Bois d'Amont venaient aussi acheter dans les villages du Pied du Jura des fruits et du bétail.

Il nous souvient d'avoir vu, dans notre enfance, un de ces braves Français emporter deux jeunes porcs emprisonnés dans un sac, l'un dans le fond, l'autre dans la partie supérieure, le sac étant serré au milieu par une ficelle, et les porter ainsi sur son épaule, l'un devant et l'autre derrière. Il fallait voir les bonds désordonnés du sac et entendre les protestations aiguës de ces pauvres bêtes transportées ainsi à travers la montagne.

Un autre était venu, un jour d'automne, acheter des poires dans notre village. N'ayant pu trouver le quarteron pour opérer le mesurage, le vendeur se décida à prendre un de ces énormes schakos, vénérable relique des campagnes de

Napoléon qui gisait dans un grenier et qu'on utilisait encore comme nid pour les poules en train de couver. On traita à tant le schako, au grand ébahissement du Français qui n'avait encore jamais vu de mesure pareille. Il est heureux pour le vendeur de poires, que le vérificateur des poids et mesures n'ait pas passé sur ces entrefaites.

En échange les Français venaient vendre chez nous des produits de leur industrie : des blouses, des lunettes, des boîtes de bois peinturlurées de motifs naïfs ou des horloges à longue caisse.

Il n'était pas rare de les rencontrer, traversant la montagne, ayant une de ces caisses-cercueil sur le dos comme une hotte, et portant au bras le mécanisme et les poids dans un de ces paniers à deux anses en forme de poches, et faits en paille tressée, si communs dans le Jura français.

C'était une joie générale de voir arriver ces braves Bourguignons, comme on les appelle encore aujourd'hui, vêtus de longues blouses bleues, car le commerce était considérable et la plus grande amitié régnait entre les habitants des deux versants du Jura.

Aujourd'hui la surveillance plus grande à la frontière, les droits d'entrée plus élevés et de nouveaux débouchés, ont plus ou moins fait cesser cet échange. Pourtant la contrebande doit exister encore quelque peu, car le tabac et les liqueurs pénètrent toujours à la barbe des gabelous.

Certains propriétaire d'un village du Pied du Jura aurait peut-être, pu nous dire où allait le chargement d'eau-de-vie qu'il conduisait il n'y a pas très longtemps dans un chalet de la frontière.

(A suivre)

Article V – FAVJ du 7 août 1913 –

Les braves Bourguignons avaient jadis la réputation de s'approprier indûment dans les forêts suisses des billes qui leur convenaient. C'était en hiver qu'ils commettaient leurs larcins, alors que la neige recouvre toutes les crevasses et les aspérités du sol, ce qui leur permettait de traîner des plantes sans difficulté. Il n'est pas rare de voir ça et là des troncs très élevés, car pour obtenir ce « bois de lune » ils ne se donnaient pas la peine de déblayer la neige pour le scier au raz du sol.

Pendant l'hiver, les douaniers et les gardes-forestiers, dans cette Sibérie où la neige peut atteindre une hauteur considérable, adaptent à leurs chaussures des cercles en bois permettant de marcher sans enfoncer. Maintenant ces cercles sont remplacés par des skis. Ils se guident par le moyen d'entailles faites aux sapins, par des branches cassées d'une certaine façon ou par des hiéroglyphes gravés dans les rochers. Il faut avoir vraiment le flair d'un Peau-rouge pour s'y

reconnaître même pendant la belle saison, aussi nous ne tardons pas à nous en apercevoir et à nous égarer en fort peu de temps.

En effet, après avoir quitté le chalet des Begnines et gravi le flanc de la vallée au fond de laquelle il est bâti, en suivant la direction que nous indique un berger, nous perdons la piste et nous retombons bientôt dans la vallée, mais au chalet du Couchant où le même berger nous retrouve quelques instants plus tard. Il daigne nous indiquer une nouvelle voie pour franchir ce mauvais pas et, l'amour-propre aidant, nous pouvons enfin atteindre le plateau déboisé où sont groupés les nombreux chalets des Petits-Plats et des Loges.

On appelle de ce nom une suite ininterrompue de petits chalets, de « Chalottets » dans le langage du pays, et de pâturages minuscules, quelques-uns même de la contenance de quelques perches, qui s'étendent sur une distance de plusieurs lieues le long du versant sud de la Vallée de l'Orbe, du Chenit à la Cure. Quoique sur le territoire suisse et surveillés par les autorités de la commune d'Arzier, ils appartiennent à des propriétaires français, domiciliés au Bois d'Amont qui y montent soir et matin pour soigner leur bétail et pour la manutention du lait.

Rien de plus pittoresque que ces petits bâtiments recouverts en bardeaux ou en feuilles de tôle galvanisée aux fenêtres étroites comme des meurtrières et n'ayant qu'une seule porte pour l'écurie dans l'intérieur de laquelle viennent s'ouvrir toutes les autres portes, selon la coutume que nécessitait l'impôt ridicule sur les portes et fenêtres actuellement supprimé.

Chacune de ces maisonnettes est entourée d'un jardin et d'un pâturage minuscules, entièrement clos par des *« murets »* percés de loin en loin de minces fentes au passage desquelles il faut rentrer son ventre et son arrière-train.

Les Bourguignons, ainsi à cheval sur la frontière, peuvent facilement se procurer toutes les marchandises prohibées par le fisc et joiur des avantages des deux pays.

Nous avons le privilège d'en rencontrer trois, en train de couper du bois et une conversation s'engage avec eux, tout en leur faisant jouir des cigares qui remplissent nos poches et du dernier flacon qui est resté encore intact dans nos sacs.

Ces braves gens sont heureux de revoir des Suisses et nous demandent des nouvelles de leurs anciennes connaissances du Pied du Jura. Ils nous parlent de leur vie et se déclarent enchantés de leur sort, ne désirant pas une meilleure existence, ni un climat plus favorable. Toute l'année ils sont occupés à faire des lunettes, à tailler des pierres fines ou à fabriquer des horloges, pendant que leurs femmes soignent le ménage et le bétail. Ils gagnent beaucoup, vivent bien et se plaisent dans leurs montagnes.

Heureuses gens, puissiez-vous longtemps encore vivre avec cet idéal, loin de l'attrait des villes et de ses déboires. Patriotes ardents et chauds républicains, gouvernementaux même, ils remplissent scrupuleusement leurs devoirs religieux ; mais leur zèle pour la messe est d'autant plus méritoire qu'ils sont

tôlérants et que l'abîme que creuse souvent le catholicisme entre cette religion et la nôtre, n'existe pas du tout chez eux. Puisse-t-il en être de même partout chez nous.

Ce sont des jeunes garçons qui gardent le bétail pendant toute la journée et beaucoup d'entre eux sont de nos compatriotes. En effet, plusieurs enfants des villages du Pied du Jura, appartenant pour la plupart à des familles pauvres, afin d'éviter la fréquentation des écoles d'été, préfèrent aller s'engager comme *« bovairons »* en France. La loi ne pouvant les atteindre, ils passent ainsi de longs mois sans revoir un livre ; aussi nous nous représentons sans peine avec quelle dose de zèle et de progrès ils reprennent place à l'école une fois l'hiver revenu. En outre ces enfants, loin de toute surveillance, malgré qu'ils réussissent à tomber souvent chez de braves gens, ne se font aucun bien moral et contractent, au contraire, de vilaines habitudes.

Ce n'est guère honorable pour les parents qui envoient ainsi leurs enfants en exil dans un but purement intéressé ou par un esprit de révolte aux lois de notre patrie.

Ces trois Bourguignons nous apprennent qu'un officier allemand, en civil bien entendu, a passé, il y a quelques jours, dans ces parages et s'est informé de l'emplacement exact du nouveau fort des Rousses qui se cache dans la côte rocheuse du Risoux, de l'autre côté de la vallée. L'espionnage viendrait-il donc se faire jusqu'ici ? Il n'y a rien qui ne se puisse, et l'abominable service secret des grands puissances a mille moyens pour atteindre son but.

En ce moment de sourdes détonations retentissent au loin derrière nous. Ce sont des tirs d'artillerie, à Bière, dont les coups se font entendre jusque dans ces lieux. Près de la frontière et en face de ce fort à l'air imprenable, nous sentons vibrer dans nos cœurs un sentiment d'amour et de dévouement à toute épreuve pour notre chère patrie.

La chaleur commence à se faire sentir et le mirage d'une pinte, encore bien lointaine, vient nous sonner une soif inextinguible. Les bouteilles sont vides, le flacon aux *« Couestes »* tari, et l'eau saumâtre des citernes des Loges ne nous dit rien qui vaille.

Prenant notre courage à deux mains et supposant que ces chalets doivent receler quelque peu de ce bon vin rouge de France, nous nous hasardons à interpeller un personnage à demi-vêtu, maigre et décharné, qui nous regarde passer à travers la petite fenêtre de son chalet. Après quelque hésitation, il se décide à nous introduire chez lui et à nous vendre un litre de la boisson tant désirée.

Après avoir franchi l'écurie, et de là passé dans la cuisine, nous sommes introduits dans une chambre très bien meublée. Pensant tomber dans un intérieur absolument bourguignon, par conséquent rustique et ne rappelant que de loin ceux de chez nous, figurez-vous notre surprise en nous trouvant en présence d'une charmante jeune femme bien vêtue et en voyant sur la table un No de la *« Feuille d'Avis de Lausanne »*, celui de l'avant-veille.

Après quelques mots d'explication avec ces braves gens, nous apprenons que le mari, employé dans une fabrique d'une petite ville vaudoise des bords du Léman mais originaire du Bois d'Amont, atteint d'une maladie de poitrine, était venu passer l'été dans ces parages afin d'essayer de guérir. Rien de plus triste que le spectacle de ce jeune ménage qui était venu s'isoler dans ce coin perdu, loin de tout secours, et de cette femme qui voyait son mari décliner de jour en jour.

Notre passage leur procura sans doute une distraction et éloigna, pour un instant, l'immense souci qui doit les ronger. Ce spectacle navrant nous serre le cœur et nous fait une profonde impression.

Nous avons enfin atteint la crête sud de l'Orbe et nous n'avons plus qu'à descendre les pentes gazonnées pour atteindre le fond.

Il en est temps, car nous avons déjà sept heures dans les jambes et les deux jeunes gars qui nous accompagnent commencent à faiblir.

Le spectacle dont nous jouissons subitement au détour d'un sentier est de toute beauté.

Après cet éternel tableau de forêts, de pâturages et de rocailles, nos yeux se reposent maintenant sur une délicieuse vallée dont le fond est couvert de prairies au milieu desquelles serpente l'Orbe aux eaux verdâtres. Tout à fait sous nos pieds s'étend le lac des Rousses, le lac *Quinsonnez* des anciens, jolie nappe d'eau verdâtre au milieu de laquelle vogue la nacelle d'un pêcheur. Quel mystère renferme ce petit lac qui ne reçoit aucun affluent et d'où l'Orbe sort avec un courant assez rapide ?

Les bords sont marécageux et nous voyons les tranchées noirâtres de plusieurs tourbières en exploitation. Toute la vallée est couverte de maisons, blanchies à la chaux qui s'égrènent le long de deux routes longeant les flancs de la vallée. Au milieu, et dans l'est, se trouve le village du Bois d'Amont, traversé par l'Orbe, au-dessus duquel se dresse le clocher arrondi de son église. Dans le lointain, à l'ouest, nous apercevons les Rousses et les murs crénelés de son vieux fort. La route qui nous reste à faire pour y parvenir nous paraît encore bien longue. Gare la réverbération du soleil sur cet immense lacet qui se déroule sans fin au fond de la vallée. En face de nous, et de l'autre côté, commence la forêt du Risoud, célèbre par son bois très fin. Sur un des premiers contreforts nous remarquons avec peine les tourelles blindées du nouveau fort des Rousses. Celui qui n'est pas prévenu de son existence peut passer à ses pieds sans se douter que cette colline boisée cèle dans ses flancs des travaux gigantesques et des moyens de destruction auxquels ne résisterait pas une armée voulant pénétrer en France.

Après quelques minutes de contemplation, nous nous remettons en marche et atteignons rapidement la route internationale qui relie la Vallée de Joux à La Cure et au bord de laquelle se succèdent, pendant plusieurs lieues, des maisons aux toits de bardeaux ou de zinc.

Tout près de celle-ci, au bord de la route, une grande pierre marque la frontière. D'un côté est gravé un aigle, dernier vestige de l'empire, de l'autre l'initiale de notre patrie avec la croix fédérale.

Depuis l'accord intervenu entre la France et la Suisse, en 1862, la Vallée des Dappes, sujet de nombreux conflits internationaux, fut cédée à la France en échange de tout le versant du sud de la Vallée de l'Orbe. C'est pour cela qu'un très grand nombre de propriétés et de maisons françaises sont actuellement situées sur le territoire suisse.

Après une heure de marche sur une route dont la blancheur nous aveugle, les Rousses apparaissent enfin. Nous y faisons notre entrée couverts de poussière et absolument anéantis. La terrasse d'un café nous attire aussitôt. Les premiers instants se passent à calmer la soif qui nous consume et à prendre un repas tiré des profondeurs de nos sacs et depuis longtemps attendu.

Les besoins de l'estomac satisfaits, il nous faut faire connaissance avec la localité et ses habitants, représentés, dans l'hôtel où nous sommes, par un essaim d'aimables jeunes filles qui sont en train de confectionner des couronnes de mousse pour décorer l'église, car la Fête-Dieu doit se célébrer le lendemain. Tout en faisant manœuvrer leurs doigts agiles, elles entrent en conversation avec nous. Pourtant nous sommes forcés de quitter ce séjour agréable afin de visiter rapidement les Rousses, village resserré entre deux collines, l'une renfermant le vieux fort, l'autre surmontée de l'église et du cimetière.

Deux grandes routes se croisent sur la place publique au milieu de laquelle s'élève une superbe fontaine où caquettent, en cet instant, un groupe de bonnes femmes. Il paraît que le beau sexe d'outre Jura sait manier la langue aussi bien que les dames de chez nous, et que le four et la fontaine, dans tous les pays, sont des lieux consacrés au babillage.

Au four toute la journée,
On vient pour cuire le pain…
Mais quand rate la fournée
On dévore son prochain.

La fontaine du village
Rend le linge propre et beau,
C'est là, grâce au commérage,
Qu'on apprend plus d'un nouveau.

. . . . . .

Quelques soldats des forts se promènent dans les rues en pantalon de treillis et en petite veste.

(A suivre)

Article VI – FAVJ du 21 VIII 1913 –

Des automobiles, chargées de messieurs et de dames en costumes de scaphandriers, passent à toute vitesse en remplissant l'atmosphère d'un tourbillon de poussière et d'une horrible odeur de benzine.

Nous achetons les inévitables cartes postales illustrées, puis nous devons venir en aide à un brave homme qui est de train de résoudre une petite addition et qui sue sang et eau sans pouvoir s'en sortir. Il s'agissait pour lui de connaître le poids total de deux colis qu'il avait à transporter en gare de Morez, l'un de 660 kg, et l'autre de 290 kg. Il s'obstinait à dire : « de 9 ôté 6 reste 3 », etc., et ne pouvait terminer cette opération d'arithmétique d'un nouveau genre. Et dire que la France fait maintenant tant de sacrifices pour l'instruction ! Ce n'est vraiment pas trop tôt !

Mais le moment du retour est là. Nous prenons des mesures pour trouver une voiture qui nous transportera jusqu'à St-Cergues. L'aimable tenancier de l'Hôtel de la Couronne se met à notre service et bientôt nous roulons enfouis dans un break capitonné sur une immense route qui ne serait pas agréable à faire à pied par cette chaleur.

Pendant le trajet, une conversation s'engage avec notre cocher qui nous initie à la vie intime des habitants et aux coutumes de ce coin de pays. Le malheureux nous apprend trop tard que le lac des Rousses regorge de truites et de perchettes, et qu'on peut faire, dans chaque maison, de délicieuses fritures. Que ne l'eussions-nous appris plus tôt ! Nous n'aurions pas dîné frugalement avec les vivres échauffés de nos sacs. Avis aux voyageurs qui passeront après nous près de ce lac si bien peuplé.

La route longe le vieux fort dont les ouvrages sont masqués par des bouquets de sapins. Une longue muraille couronne le sommet de la colline dans laquelle il est bâti, et partout des écriteaux interdisent au public de s'introduire sur les terrains militaires.

Les soldats qui sont cantonnés dans cette Sibérie ne voient pas toujours la vie en rose, témoin les cartes postales en vente aux Rousses représentant la garnison en train de faire, pendant l'hiver dernier, un tunnel dans une paroi de 2 m ½ de neige afin d'établir une communication entre la route et la poterne du fort.

Voici La Cure, hameau franco-suisse, à l'extrême frontière et à la bifurcation des routes du Brassus, de Morez, de Nyon, de la Faucille et de St-Claude. C'est dire que cet endroit occupe une situation importante à l'ouverture du col de St-Cergues.

La douane française et celle de suisse sont placées l'une à côté de l'autre, aussi lorsque la voiture pénètre chez nous un visiteur vient inspecter le caisson et nos personnes.

Nous passons sans encombre et traversons La Cure avec rapidité.

Sur une éminence se dresse un bâtiment aux volets verts et blancs. Un de nos jeunes compagnons croit que c'est une cure. Cette idée fait rire la bande, car nous ne savons trop ce que ferait le pauvre ministre qui viendrait échouer dans ces montagnes au milieu d'une population catholique.

Notre cocher nous apprend que cette maison qui arbore fièrement sur ses façades nos couleurs vaudoises est l'ancien poste des gendarmes, lorsque ceux-ci faisaient le service des douanes. Comme nos braves Pandores ont autre chose à faire qu'à s'occuper des besoins religieux de la société et qu'ils feraient des drôles de pasteurs, La Cure, habitée surtout par des Français, quoique sur le territoire suisse, fait partie de la paroisse des Rousses, et c'est là-bas que tous les morts sont ensevelis.

La route s'engage entre les pentes boisées de la Dôle et du Noirmont dont nous voyons les crêtes nues se dresser au-dessus de nos têtes.

Tout à droite et dans le lointain s'ouvre la Vallée des Dappes où serpente la route de la Faucille et dans laquelle se cache le hameau des Cressonnières qui formait, avant 1862, une enclave suisse, véritable nid de contrebandiers, compatriotes plus encombrants qu'utiles.

Voici de nouveau des pâturages et des chalets à perte de vue. C'est dans l'un d'eux, à la Givrine, que se célèbre la fête de la mi-août qui attire maintenant les foules accourues des deux versants du Jura pour fraterniser entre citoyens et citoyennes des deux nations.

La route commence à descendre rapidement et après avoir fait une immense courbe pour atteindre le fond de la vallée, nous faisons notre entrée à St-Cergues, première localité vaudoise, dominée par le Grand Hôtel de l'Observatoire.

La diligence postale, « La Fédérale », comme l'appellent les Bourguignons, déverse en cet instant un flot de voyageurs venus de Nyon, et les cinq chevaux qui la remorquent sont remplacés par d'autres, car c'est le premier relais.

St-Cergues est une station bien connue et fort agréable pendant l'été. Ce n'est partout qu'hôtels, magasins et pensions. Nous ne faisons que d'y toucher barre, afin de nous séparer de notre voiturier qui ne nous écorche pas du tout. Il paraît que les Anglais n'ont pas encore trop gâté les prix par là-haut. C'est fort heureux pour des petites bourses comme les nôtres.

La nuit s'approche et il nous reste encore à faire quelques heures de marche avant de regagner le logis.

La descente de St-Cergues à Arzier est superbe. Nous admirons le panorama qui s'étend à nos pieds, éclairé par les derniers rayons du soleil couchant. Autour de nous les cytises sont en fleurs et les forêts voisines sont littéralement couvertes de grappes jaunes.

Voici Arzier ! C'est le moment, car la nuit arrive. Nouvelle halte à l'auberge dont l'enseigne, passablement réaliste, nous laisse rêveurs, puis passage dans la cave d'un ami, et… en route !

Le retour va devenir passablement monotone. La fatigue rend les jambes lourdes, la route plus longue et l'obscurité s'épaissit davantage. Les villages se succèdent et la montée devient plus pénible. Enfin nous touchons au but tant désiré et, comme le Pigeon de la fable :

« Traînant l'aile, et tirant le pied, » nous rentrons sous nos toits sans autre aventure.

Arrivé à la fin de notre récit, nous voulons terminer par cette citation tirée de l'excellent *Guide du Jura vaudois*, par *Eug. de la Harpe* (Attinger frères éditeurs, Neuchâtel) :

« Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé la matière des promenades à faire ; les amateurs d'explorations pourront s'accorder le plaisir d'en inventer qui seront tout aussi intéressantes, par le fait qu'aucun guide n'aura cherché à les pousser dans une direction plutôt que dans telle autre. Il y a encore une foule de grottes, de glacières naturelles, de sites exquis, de points de vue surprenants, semés tout le long de cette crête, striée de déchirures et de vallons, qui relie la Dôle au Mont-Tendre et que nous venons de traverser à grands pas.

Nous avons simplement voulu attirer l'attention de ceux qui aiment à se rendre compte d'une région comme celle-ci, et que l'attrait tout puissant des Alpes n'a pas fascinés au point qu'il ne reste plus rien à admirer de ce côté-là ».

Daniel BOST

F I N